

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2016

PRESENTS : Madame Nicole **POULVEREL, Maire (Présidente de séance)**, Mesdames et Messieurs Jean-Claude REYNAUD, Danièle GOUT, Denis BARON, J-Louis CAPELLOT, Séverine PESTOURIE, Loïc JARRIGE, Marie-Christine DONDA, Julie DALMON, Marine BOUCHEZ, Christiane LEYRAT, Jean-Pierre POMMEPUY – **Soit 12 conseillers.**

EXCUSÉS : M. Arnaud VOIJOUR donne pouvoir à Mme Sandrine Pestourie
M. David BOEM donne pouvoir à M. J-Louis Capellot
Mme Amélie CHANET donne pouvoir à Mme Danièle Gout

Nombre de votants : 15

Secrétaire de séance : Christiane LEYRAT

Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal (21-01-16): *Unanimité*

Délégations :

N° 2-2016 : Achat d'un copieur Ricoh et contrat de maintenance copieurs Mairie et École. La Mairie renouvelle son copieur (3190 € HT chez AEL) et cède l'ancien à l'École.

N° 3-2016 : Maîtrise d'œuvre Voirie 2016. Confiée à l'Agence des Collectivités moyennant 4% du montant HT des travaux.

Délibérations :

1- Fixation du taux d'imposition 2016 : Reconduction des taux communaux définis en 2015.

Taxe Habitation : 8,30 % - Taxe Foncier Bâti : 17,08 % - Taxe Foncier Non Bâti : 75,78 %. *Unanimité.*

2- Subventions aux associations 2016:

- Débat sur le bien fondé de l'attribution d'une subvention à «Voutezac chasse » dite privée.

En 2004, suite à des mésententes, la « Société Communale de chasse » d'alors s'est scindée en 2 associations : « Société Communale de chasse » et «Voutezac chasse ». La subvention communale initiale a été partagée.

Depuis, chacune perçoit une subvention communale annuelle.

Ce jour, le Conseil Municipal s'est exprimé sur ces dites subventions:

Subvention attribuée à la « Société Communale de chasse » : 13 élus favorables à son maintien et 2 abstentions (M. J-Louis Capello et M. Loïc Jarrige)

Subvention attribuée à la « Voutezac chasse » : 11 élus favorables à son maintien (une AG étant exigée), 2 abstentions (Mme Danièle Gout et M. Loïc Jarrige) et 2 contre (M. J-Louis Capello et M. David Boem)

- Subventions allouées aux autres associations : La plupart des subventions aux associations extérieures à la commune n'ont pas été reconduites. Proposition de 100 € à l'A.M.C.O.19, nouvelle association voutezacoise, pratiquant l'aéromodélisme. *Unanimité.*

3- Concert Festival de la Vézère 2016 :

Accord pour le concert prévu le 27 Juillet 2016, qui se tiendra en la Chapelle du Saillant dans le cadre du programme « Chagall et musique » avec la participation de jeunes talents. Le montant de la participation financière communale proposé est de 610 €, sans complément en cas de déficit. *Unanimité.*

4- Taxe d'urbanisme (TLE) – Remise de pénalités :

Une remise de pénalité de 49 € est accordée à des redevables. *Unanimité.*

5- PAB – Étude – Demande de subvention DETR :

Demande d'une aide de l'État (DETR) pour l'étude de faisabilité du PAB. Le devis d'honoraires du Bureau d'Études Dejante est estimé à 24 000 € TTC. *Unanimité.*

6- Espaces publics - Demande de subvention DETR :

Sollicitation d'une aide de l'État (DETR) pour les Travaux d'aménagement d'espaces publics, consistant en l'achat et l'installation de jeux pour « la Place des enfants » sise derrière la Mairie (27 960 € TTC). *Unanimité.*

7- Création d'une aire de jeux – Demande de subvention à M. le Sénateur :

Sollicitation d'une aide auprès de M. le Sénateur Claude Nougéin, puisée sur sa Réserve Parlementaire, pour la création de l'aire de jeux « Place des enfants ». *Unanimité.*

8- Programme travaux Voirie 2016 - Demande de subvention DETR :

Un programme de Voirie a déjà été validé au CM du 11 septembre 2015 (CR4 Bonnelie et VC3 Bourzat/ Fraysse Vieux pour un total de 72.284,40 € TTC.).

Des travaux sont également envisagés sur les Voies Communales 6 et 7 à Colombeix (de la RD 134 vers le Fraysse) pour un montant total de 59 369,76 € TTC. Demande de subvention DETR. *Unanimité.*

9- PAB – Aménagement RD 134 – Demande Fonds de Soutien Agglo :

L'aménagement concerne la partie de la RD 134 rue de la Forge et rue du Rouchou : trottoirs, bordures, caniveaux, revêtements de surface, aménagement paysager, signalétique, marquage du sol, le tout aux normes pour réaliser un cheminement PMR. Le montant total estimé de la dépense est de 150 435 € HT (180 522 € TTC). Sollicitation du Fond de Soutien de l'Agglo. *Unanimité.*

10- Modification du tableau des effectifs :

Création d'un poste d'Adjoint Technique de 1ère classe à compter du 1er mars 2016 afin de nommer Thierry Guilloux par avancement de grade. *Unanimité.*

Questions diverses :

- Le SIRTOM va installer des bacs « jaunes » collectifs ou individuels (selon l'accessibilité) dans de nombreux villages. Les bacs collectifs seront sur des plateformes réalisées par les Agents communaux. Le ramassage, gratuit, se fera différents jours selon le village. Une documentation sera remise aux habitants concernés.

- Prochain Conseil Municipal : jeudi 17 mars 2016 à 20h30 (vote du Budget).

- Location-Gérance du Restaurant : la commission s'est réunie une 1ère fois le 8 février 2016 pour définir les obligations réciproques (loueur – bailleur). De nombreux candidats aux profils très variés ont répondu. La prochaine réunion de la commission est prévue le 29 janvier 2016.

- Le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) propose les animations estivales suivantes (délégué : M. J-L Capellot):

15, 22, 29 juillet 2016 : en collaboration avec Oxygène Sports Nature, visites du Barrage et descente en canoë commentées.

10 août 2016 : circuit vitraux des églises (Voutezac, Estivaux, Orgnac)

17 août 2016 : Visite nocturne du bourg de Voutezac

- SED : aucun repreneur. Mme C. Leyrat rappelle le coût des aménagements et regrette que rien ne bouge malgré les diverses interventions de la commune, notamment auprès de l'Agglo.

- Présentation par M. D. Baron d'une étude sur l'impact journalier engendré par les différents postes de travail des Agents techniques en 2015 (Tonte, épareuse, curage, entretien pistes et VC, entretien matériel, école, chapiteaux, fleurs, formation, décors Noël ...)